

# Sites Ramsar

## Description

<b>Thème</b>	Zonages, Milieux aquatiques et humides
<b>Résumé de la donnée</b>	<p>Les sites Ramsar ont été créés à partir de la Convention de RAMSAR de 1971. Ce sont des zones humides ayant une importance internationale pour les oiseaux d'eau. Ces sites n'ont pas de caractère réglementaire. Ils présentent des types de zones humides représentatifs, rares ou uniques, et doivent avoir une importance internationale pour la conservation de la diversité biologique.</p> <p>Ils sont au nombre de 50 en France (en 2020). La très grande majorité des sites Ramsar français ont été créés sur des aires déjà protégées en totalité ou en partie par d'autres statuts (Parc Naturel Régional, réserve de chasse, ou encore sites Natura 2000) ou disposant d'une gestion intégrée.</p> <p>Il s'agit d'étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres.</p>
<b>Emprise géographique</b>	France métropolitaine
<b>Mise à jour et référence temporelle</b>	Variable selon les sites.
<b>Type</b>	Vecteur
<b>Résolution spatiale</b>	1/25 000ème
<b>Système(s) de projection</b>	RGF93/Lambert 93

## Accès

<b>Accessibilité</b>	<b>Tarification</b> : Gratuit <b>Contraintes d'accès et d'utilisation</b> : Licence libre.
<b>Producteur de la donnée</b>	MNHN, DREAL
<b>Adresse internet</b>	<a href="#">Site du INPN</a> [1] Sites des DREAL
<b>Format de la donnée</b>	Shapefile, TAB

## Utilisation dans le cadre de la TVB

<b>Echelle(s) d'utilisation</b>	Régionale, Départementale, Intercommunale, Communale, PN / PNR
<b>Éléments utiles pour la TVB pouvant être identifiés</b>	<b>Milieux identifiables</b> <ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Milieux humides</b> : les sites Ramsar sont généralement étudiés au cas par cas pour analyser leur contribution à la Trame verte et bleue en tant que réservoir de biodiversité ou corridor écologique. Ils peuvent être totalement intégrés dans la cartographie, ou n'être intégrés que partiellement. De plus, les données naturalistes (habitat, faune et flore) qui sont rattachées à ces zonages peuvent être utilisées.</li></ul>
<b>Avantages</b>	Les données relatives aux sites Ramsar sont gratuites et facilement accessibles. De plus elles sont facilement utilisables dans les logiciels SIG.
<b>Limites</b>	A l'intérieur des limites de ces zonages l'occupation du sol n'est pas détaillée, et les espèces recensées au sein du zonage ne sont pas géolocalisées de manière précise.
<b>Cas d'utilisation</b>	Les sites Ramsar sont utilisés par exemple dans les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) des régions Alsace et Lorraine. Les documents de ces SRCE sont consultables aux adresses suivantes :  Alsace : <a href="http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-relative-au-a1901.html">http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-relative-au-a1901.html</a> [2]  Lorraine : <a href="http://srce.lorraine.eu/accueil.html">http://srce.lorraine.eu/accueil.html</a> [3]

**URL source:** <http://tvb.espaces-naturels.fr/outils-methodes/donnees-mobilisables/sites-ramsar>

**Liens**

[1] <http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique>

[2] <http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-relative-au-a1901.html>

[3] <http://srce.lorraine.eu/accueil.html>